



Bruits et pollution

Qualité de l'air

- > dioxyde de soufre (SO₂),
- > oxydes d'azote (NO / NO₂),
- > ozone (O₃),
- > poussières...

L'indice de qualité de l'air (AQA) est établi à partir de ces analyses. L'échelle est graduée de 1 (très bon) à 10 (très mauvais).

Les **résultats et prévisions de cet indice** sont disponibles sur le site Internet de : [Air Pays de la Loire](#) .

Seuils d'alerte

Dans le cas exceptionnel d'un dépassement du seuil de recommandation à Laval (à partir de l'indice 8), le Préfet émet un message d'information auprès de la population. Ce message est transmis à la presse, aux mairies concernées et aux organismes d'État. En cas de dépassement de ce seuil, les sujets sensibles ou présentant une gêne doivent privilégier des activités calmes et éviter les exercices physiques intenses.

Des consignes plus sévères sont prévues en cas de dépassement des seuils d'alerte (indice 10). Le territoire de Laval Agglomération n'a pour le moment pas été exposé à ce niveau de pollution.

Éléments polluants

Les activités humaines (transports, chauffages, activités économiques et privées) sont à l'origine de la pollution atmosphérique en émettant de nombreuses substances dans l'air, notamment des oxydes d'azote et des composés organiques volatiles..

A Laval, l'ozone issu de ces deux polluants est la cause majeure expliquant le dépassement du seuil de recommandation (indice 8). Exceptionnellement, d'autres polluants peuvent être mis en cause. Par exemple, durant l'hiver 2002, l'Ouest de la France a connu un pic de pollution généré par le transport à grande distance de poussières provenant d'une tempête centrée sur le désert de Mauritanie. D'origine naturelle, ces poussières peuvent malgré tout présenter un risque pour les personnes sensibles, tout comme les pollens.

Le facteur météo

Dans l'agglomération lavalloise, les conditions climatiques sont en général favorables. La région est tempérée, sous influence océanique (donc ventée), avec une topographie assez plane permettant de se préserver des "effets cuvettes" propres à certaines agglomérations.

Mais les conditions climatiques peuvent parfois constituer un facteur aggravant de la pollution atmosphérique. Ainsi, les anticyclones d'été, qui engendrent un temps calme, très ensoleillé et sans vent, permettent d'une part la formation d'ozone par l'action des rayonnements solaires et d'autre part la stagnation des polluants au niveau du sol par l'absence de vent.

Comportements citoyens

Chaque habitant peut améliorer la qualité de l'air en adoptant certains comportements :

- > **Prendre le moyen de transport adapté à ses besoins et pas systématiquement sa voiture.**
- > **Veiller à l'entretien de son véhicule, penser au covoiturage, couper son moteur lors d'arrêts prolongés, respecter les limitations de vitesse...**

Lutte contre le bruit

Dans ce domaine, Laval Agglomération est compétente en matière de :

- > suivi des activités sur les zones d'activités,
- > anticipation et aménagement par rapport aux risques de nuisances sonores.

Les bruits de voisinage relèvent des pouvoirs de police des mairies.

Le **Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (C.I.D.B.)**, association créée par le Ministère de l'Environnement, met à disposition et diffuse informations et documentations sur le thème de la lutte contre le bruit.

- > **Renseignements :**

T. 01 47 64 64 64

E-mail : cidb@cidb.org

Site Internet : www.bruit.fr 

Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAL Cedex



0 800 00 53 53
(Numéro gratuit)

02 43 49 43 00 / fax 02 43 49 43
26

mairie@laval.fr

[Plan d'accès](#)